

Informations et conditions générales

Le **Passeport-vacances Porrentruy et région** est ouvert aux enfants dès 6 ans, en âge de scolarité obligatoire, domiciliés et scolarisés dans le district de Porrentruy uniquement.

Les inscriptions (choix de 2 activités minimum par jour) se font par tirage au sort à la fin de la période d'inscription, avec 1 activité « coup de ♥ » prise en priorité, dans la mesure du possible. Le tirage au sort effectué, l'activité attribuée ne sera pas modifiable et sera facturée. Les activités restées incomplètes pourront ensuite être repourvues (inscription en ligne, par ordre d'arrivée).

Finalement, chaque enfant aura au maximum 6 activités retenues.

Une réduction de 30% est octroyée sur chacun des enfants de la même fratrie dès l'inscription du 3^e enfant.

L'organisateur du Passeport-vacances se réserve le droit d'annuler une activité, contre remboursement.

Les enfants sont encadrés pendant l'activité par des adultes responsables.

En cas d'annulation du participant, les activités seront remboursées uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Dans ce cas, merci de nous communiquer par mail : le nom, le jour et l'heure de l'activité annulée / le nom et le prénom de l'enfant / le nom et le prénom du titulaire du compte / le nom de la banque ou préciser si compte postal / le numéro de compte.

Les délais d'inscription et de paiement doivent être respectés.

Durant les activités, les enfants peuvent être photographiés. En cas de besoin, le CCDP se réserve le droit d'utiliser ces photos, de manière anonyme, dans le cadre du Passeport-vacances de Porrentruy et région.

Les coordonnées de l'enfant seront communiquées aux participants de l'activité choisie.

Tout enfant indiscipliné ou imposé à une activité sans avoir été autorisé par un membre du Passeport-vacances sera refusé à l'activité.

Transport

Le Passeport-vacances gère les activités qu'il programme, parfois le transport.

Pour certaines activités, le voyage en groupe, en train ou en bus est organisé au départ de Porrentruy. **Tout enfant qui désire monter ou descendre à une autre gare que celle de Porrentruy doit impérativement avoir prévenu les organisateurs à l'avance.** Pour d'autres activités, le transport se fera à titre privé jusqu'au lieu de rendez-vous fixé et à l'heure prévue. Dans ce cas, merci de favoriser le co-voiturage.

Si l'enfant n'est pas à l'heure au lieu de rendez-vous fixé, il sera considéré comme absent et ne sera pas attendu. Il reste dans ce cas sous la responsabilité de ses parents.

Les parents s'engagent à venir rechercher leur(s) enfant(s) à l'heure indiquée et au lieu de rendez-vous.

Assurances et responsabilités

Les participants ne sont pas assurés contre les accidents, ni contre les dommages qu'ils pourraient occasionner à un tiers ou à des objets. Les parents veilleront à avoir les assurances adéquates (RC + accidents).

L'animateur déclare avoir 18 ans ou plus. Il s'engage à faire tout ce qui est nécessaire pour garantir la sécurité des participants et à ne jamais laisser un enfant ou un groupe d'enfants seul lors de l'activité. La responsabilité de l'organisateur et de l'animateur est engagée uniquement pendant la durée de l'activité choisie.

Nous déclinons toute responsabilité pour des dommages subis ou occasionnés par des tiers.

Si l'enfant est inscrit à une activité, il s'engage à y participer.

En cas d'empêchement majeur, téléphoner ou laisser un message directement au responsable de l'activité (numéro figurant sur votre confirmation d'activité) ou au 032/466.92.20 (Passeport-vacances – CCDP) ou sur passeport-vacances@cultureporrentruy.ch.

Les parents dont les enfants doivent prendre certains médicaments ou sont sujets à des problèmes de santé et allergies sont priés d'avertir impérativement le CCDP qui informera les responsables de l'activité.

Important

Ne pouvant malheureusement garantir que tous les enfants intéressés par une activité puissent y participer, nous faisons appel à la compréhension et à la bonne volonté de chacun.

Lors de l'inscription par Internet, vous recevrez un mail confirmant la réception de votre inscription. **Cela ne signifie pas que l'enfant est inscrit définitivement à l'activité/aux activités choisie/s.** L'organisateur doit en premier lieu traiter la demande et vérifier la disponibilité. L'inscription à l'activité/aux activités choisie/s est validée après la confirmation par courrier de l'organisateur, accompagnée de la facture.

En cas de non paiement jusqu'au délai indiqué sur ladite confirmation, l'entrée au Passeport-vacances sera refusée.

Si vous rencontrez des difficultés financières particulières, privant ainsi votre enfant de Passeport-vacances, nous vous prions de bien vouloir nous en informer afin de convenir d'un arrangement. De plus, si vous êtes au bénéfice d'une aide sociale, un remboursement total ou partiel est envisageable. Veuillez dans ce cas adresser votre demande auprès du Service Social de Porrentruy.

L'inscription au Passeport-vacances atteste que vous avez pris connaissance et que vous acceptez les conditions générales ci-dessus.

Au nom du Passeport-vacances Porrentruy et région,
le Centre Culturel du District de Porrentruy (CCDP) vous souhaite un

BON PASSEPORT-VACANCES 2014 !